

# PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de : SAINT-ROSAIRE

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

### CHANGEMENT DE LIEU POUR LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES par la soussignée  
directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,**

Qu'en raison de la situation en lien avec la COVID-19, les séances du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire se tenaient au Centre multifonctionnel, au 12, rue Fournier, Saint-Rosaire.

**Dorénavant** les séances du conseil municipal se tiendront au bureau municipal au 208, rang 6 à St-Rosaire.

Notez que la prochaine séance du conseil est prévue le lundi 13 février 2023 à 19h au bureau municipal au 208, rang 6 à St-Rosaire.

DONNÉ À SAINT-ROSAIRE, ce 17<sup>e</sup> jour de janvier 2023.



Julie Roberge  
dir. générale et sec.-trésorière

---

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

**OBJET: Changement de lieu pour la tenue des séances du conseil municipal**

---

Je, soussignée, Julie Roberge, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Rosaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, le 17 janvier 2023.

**EN FOI DE QUOI**, je signe ce certificat ce 17 janvier 2023.

---

Julie Roberge,  
Directrice générale et greffière-trésorière